

<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUMONTOIS Maison de Pays 24440 BEAUMONT DU PERIGORD</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUMONTOIS</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 30 Présents : 30 Votants : 29 Pour : 29</p>	<p>L'an deux mille huit, le 27 Septembre, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays, sous la Présidence de José DANIEL, Président.</p> <p>Date de convocation : 19 Septembre 2008</p>
<p>PRESENTS : Annick CAROT, Florence MENUT, Dominique MORTEMOUSQUE, Michel MARCHAL, Bernard BESLIN, Pierre VALLERON, Gérard ROUSSELY, Jean-Marie SELOSSE, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Didier CHOUPE, José DANIEL, Jean-Luc HAVARD, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Maryline BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Daniel GRIMAL, Viviane GRELLETY, Alain DELAYRE, Eric VIERO, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Marise BALSE, Thierry PIMOUGUET, Michel LIGNAC.</p> <p>ABSENTS : -</p> <p>Secrétaire de séance : Thierry PIMOUGUET</p>	
<p align="center"><u>OBJET :</u></p> <p align="center"><u>Marché de travaux</u> <u>Salle Omnisports -</u> <u>lot n°10 Equipements sportifs :</u> <u>Avenant pour modification</u> <u>du titulaire du marché</u></p>	<p>Le Président expose que dans le cadre des travaux de construction de la salle Omnisports, le Conseil l'a autorisé, le 28 avril 2007, à signer le marché de travaux pour le lot n°10 (Equipements sportifs) avec l'entreprise SAS ISD.</p> <p>Le 22 août 2008, François COQ, Maître d'œuvre chargé de la réalisation des travaux de construction de la salle Omnisports, a transmis à la CCPB, un avenant ayant pour objet la modification du titulaire du marché.</p> <p>Cet avenant ne modifie pas le montant initial du marché qui s'élève à 10 349.84 € HT.</p> <p>Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accepte le transfert du marché de travaux pour le lot n°10 Equipements sportifs de la société SAS ISD à la SAS SCORE PLUS. • Autorise le Président à signer l'avenant correspondant et tous les documents y afférent.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en sous-Préfecture le : 15 OCT. 2008</p> <p>Publié ou notifié Le : 20 OCT. 2008</p>	<p>Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 13 octobre 2008</p> <p align="center">Le Président,</p> <p align="center">José DANIEL</p> 